

INSTITUT GRAND-DUCAL
Section des Sciences Morales et Politiques

COMMEMORATION DU XXe ANNIVERSAIRE
DE LA SECTION

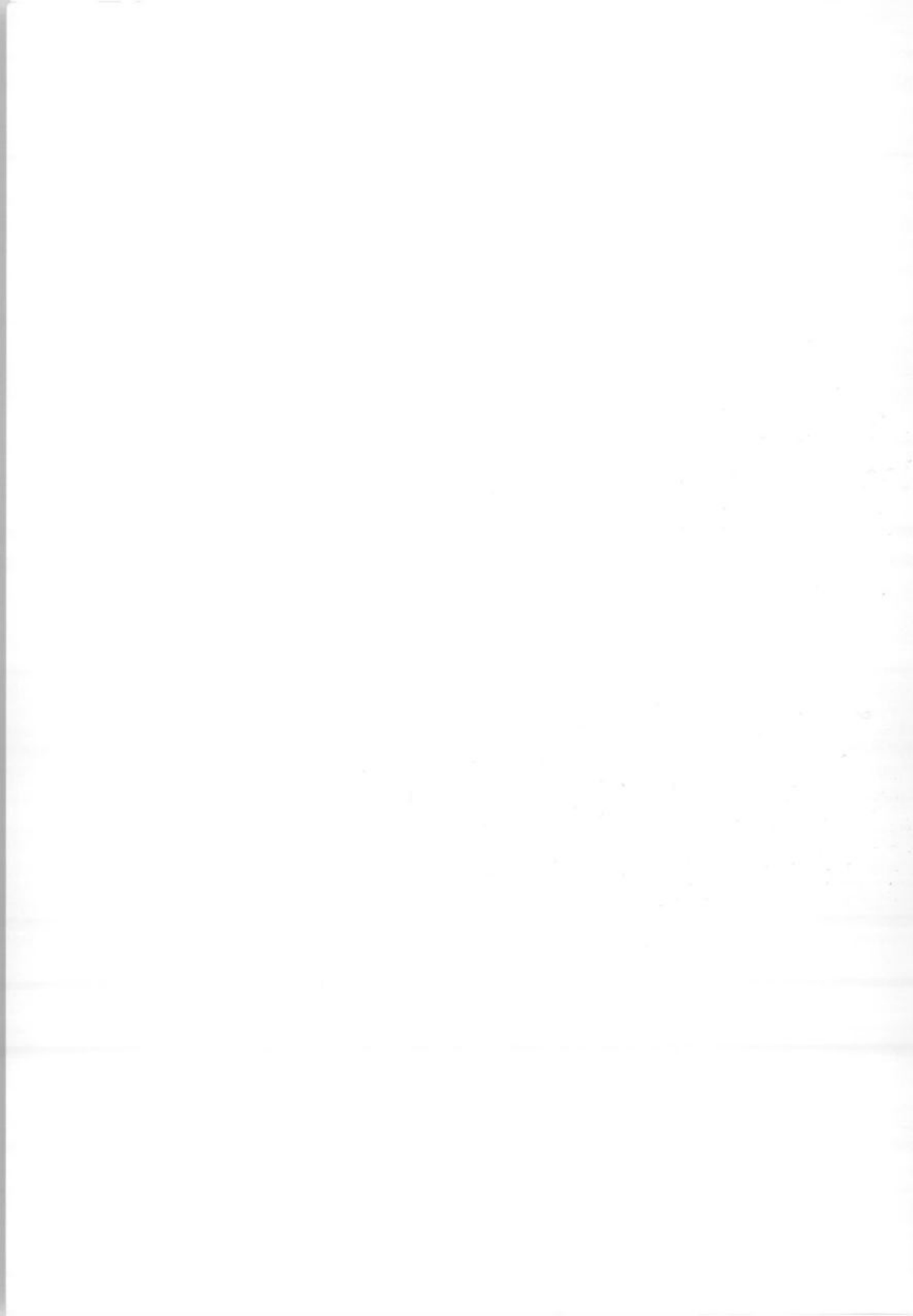
Allocutions de Monsieur le Ministre des Affaires Culturelles
et du Président de la Section

Jacques LESOURNE

Professeur au Conservatoire National des Arts
et Métiers de Paris:

De la baisse du dollar à l'essor de l'Asie
L'économie européenne dans un monde d'incertitudes

1988



INSTITUT GRAND-DUCAL
Section des Sciences Morales et Politiques

COMMEMORATION DU XX^e ANNIVERSAIRE
DE LA SECTION

Allocutions de Monsieur le Ministre des Affaires Culturelles
et du Président de la Section

Jacques LESOURNE

Professeur au Conservatoire National des Arts
et Métiers de Paris:

De la baisse du dollar à l'essor de l'Asie
L'économie européenne dans un monde d'incertitudes

1988



Avant - propos

=====

Le 9 mars 1988, la Section des Sciences Morales et Politiques de l'Institut Grand-Ducal a commémoré, à la Chambre de Commerce, le 20e anniversaire de sa création. Elle comprend les trois secteurs de la philosophie, du droit et des sciences économiques et sociales.

Cette commémoration fut honorée par la présence de S.A.R. le Grand-Duc Héritier, de ministres et de députés, de nombreuses personnalités représentant les institutions publiques et privées, la vie économique et culturelle de notre pays. Qu'ils soient remerciés de la sympathie qu'ils ont témoignée, par leur assistance, à l'Institut Grand-Ducal et de l'éclat qu'ils ont conféré ainsi à notre manifestation.

La cérémonie a été rehaussée par l'allocution de Monsieur le Ministre des Affaires Culturelles et par un exposé de qualité que M. Jacques Lesourne, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, un des grands experts des problèmes économiques, a consacré à une question d'une haute actualité "De la baisse du dollar à l'essor de l'Asie. L'économie européenne dans un monde d'incertitudes". L'encadrement musical était assuré par des élèves de la section d'art musical du Lycée de garçons d'Esch/Alzette.

Sans aucun doute, cet anniversaire ne constitue pas un aboutissement, mais il imprime un nouvel élan à nos travaux dont une partie se concentreront, dans un proche avenir, sur les problèmes suscités par la réalisation du marché unique en 1992.

Edmond WAGNER

Président



Allocution du Président, M. Edmond WAGNER

Altesse Royale,
Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Président du Gouvernement,
Monsieur le Ministre d'Etat honoraire,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Monsieur le Vice-Président de la Chambre des Députés,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs,
Chers Confrères,

C'est avec un retard de quelques mois, dû à des circonstances pratiques d'organisation, que la Section des sciences morales et politiques commémore le 20e anniversaire de sa fondation, en tant que 6e section de l'Institut Grand-Ducal.

Conscient de la sympathie et de l'appui que vous accordez tous, par votre présence, à notre jeune mais vigoureuse section, je vous adresse, au nom de nos membres et au mien propre, mes plus sincères et mes plus chaleureux remerciements.

Je voudrais cependant exprimer la gratitude spéciale de notre section à la Maison Grande-Ducale qui, dès la création de l'Institut en 1868, a assumé le protectorat des trois sections initiales. Dans la suite elle lui a conservé toute sa sollicitude en adjoignant au noyau existant plusieurs sections nouvelles, dont la nôtre est la plus jeune, et en transmettant, par le haut patronage, à nos activités une lueur "du prestige et de l'autorité du plus haut personnage de l'Etat" (Alphonse Huss). C'est donc avec respect et reconnaissance que je souhaite aujourd'hui la bienvenue à S.A.R. le Grand-Duc Héritier Henri, qui, par sa présence, accorde à cette séance, mais aussi à l'Institut en général, une attention et un encouragement dont nous savons tous apprécier la valeur et la portée.

Comme je l'ai déjà indiqué, la Section des sciences morales et politiques demeure la plus jeune des six sections de l'Institut Grand-Ducal (les autres étant celles des sciences historiques, des sciences naturelles, physiques et mathématiques, des sciences médicales, la section de linguistique, de folklore et de toponymie, celle des Arts et des Lettres).

Mais qu'elles soient plus âgées ou de date plus récente, toutes les sections se sont signalées par une remarquable présence intellectuelle dans leur domaine et, par leurs travaux de qualité, elles se sont efforcées de fournir une contribution indéniable au patrimoine culturel. Certes, comme l'a souligné M. Alphonse Huss, premier président de notre section, dans son allocution du 24 octobre 1967, "nous n'entendons pas hisser nos modestes efforts à la hauteur qui est marquée, à l'étranger, par des compagnies de grand prestige et dont les membres, en style élevé, sont parfois taxés d'immortalité. Mais, si le Grand-Duché ne sait guère mettre sur pied, dans les différents domaines du savoir humain, des institutions pouvant se mesurer avec celles des grands pays, du moins se reconnaît-il le droit et s'imposera-t-il même le devoir de consacrer à des réalisations, dans ces mêmes domaines, des forces et moyens en proportion avec son importance territoriale et démographique".

Il va de soi que notre jeune section s'est efforcée à son tour, dans le cadre de ses modestes moyens, de rester fidèle à l'orientation esquissée par son président-fondateur. Elle se compose de trois sous-sections, celle de la science juridique, celle des sciences sociales, politiques et économiques et, enfin, celle de la philosophie. A première vue, les trois orientations ne semblent présenter que peu de traits communs. Les sciences économiques se trouvent en plein essor et dominent toute la scène de la production, du commerce, bref l'ensemble de la vie politique, sociale et économique. Le droit par contre, a l'esprit plus prudent, plus conservateur, ayant parfois horreur des risques et des incertitudes, s'applique souvent à brider l'élan des économistes et à canaliser les progrès, sinon les bouleversements économiques, sur les rails d'une législation rigide peut-être, mais toujours soucieuse du bien-être commun. Enfin, la philosophie paraît le reliquat fossile d'une époque où les gens avaient encore les loisirs de se livrer à la méditation jugée hors de saison dans notre monde, en proie à des contraintes et des impératifs incoercibles.

Cependant, quiconque y regarde de plus près, décèle immédiatement des liens substantiels entre les trois groupes. D'abord, dans l'Antiquité, où l'unité du savoir humain n'était pas un vain mot, les philosophes étaient le plus souvent les législateurs des Cités et

ils se sont profondément engagés dans la vie politique. Mais encore aujourd'hui, l'engagement ne devrait pas manquer au philosophe, comme jadis il n'a pas fait défaut à Socrate. D'autre part, dans notre siècle, une économie, soit en plein progrès soit en stagnation, demande une législation adaptée aux besoins réels de l'homme et de la société.

Voilà donc le véritable trait d'union entre les trois disciplines: l'homme, synthèse de raison et de coeur, personne morale destinée par nature à un comportement autonome et responsable, être social, encore par nature, dont la dignité et les droits doivent rester la mesure de tout progrès. Et ici les trois disciplines trouvent un vaste champ commun d'études, de recherches et d'applications.

On sait que la philosophie est réflexion sur les fondements, recherche de principes de justification non seulement du savoir humain, mais aussi des normes de conduite individuelle et collective. A la philosophie de nous dire, après consultation de différentes sciences, ce qu'est l'homme, quelle est sa nature, sa spécificité par rapport à la biosphère et à l'univers matériel, quelles sont ses aspirations et ses besoins véritables. Au droit et à l'économie de réaliser les conditions théoriques et pratiques de l'épanouissement réel de l'homme, aux besoins duquel doivent être subordonnées tant l'organisation politique que la croissance économique.

Et de telles préoccupations ne se révèlent point du tout hors de saison dans la deuxième moitié du XXe siècle. Certes, les sciences dites exactes jouissent à juste titre d'un prestige considérable, elles nous émerveillent de connaissances prodigieuses et, par leurs applications techniques, elles ont profondément révolutionné notre vie et la société. Mais la science ne saurait justifier ses propres fondements ni, en dernière analyse, ses applications, qui restent subordonnées à un cadre de valeurs qui les dépasse. Le but de la méthode scientifique consiste dans la découverte de lois destinées à l'explication de phénomènes connus et à la prévision de phénomènes inconnus. Expliquer scientifiquement un état de chose, c'est le déduire à partir de conditions initiales, admises telles quelles, à l'aide d'au moins une loi. Voilà pourquoi la science ne nous dit rien sur l'origine, la nature, sur la ou les

fins des choses, rien sur le sens de notre existence ni sur les normes justifiant notre conduite, rien sur les valeurs auxquelles toutes nos préoccupations doivent se subordonner.

Or, c'est justement à notre époque que, à défaut de réflexion authentique sur la signification du progrès, nous nous voyons confrontés avec des problèmes cruciaux dont la solution devient de plus en plus urgente, mais ne relève plus des seules sciences positives. Ainsi chacun sait qu'un examen approfondi sur le sens, la portée et les limites des applications techniques, surtout des armes et des centrales nucléaires, s'impose. Tout le monde convient qu'il nous faut aborder résolument les inquiétants problèmes écologiques sous peine de compromettre l'avenir de notre espèce. Chacun concède qu'une réflexion sérieuse sur le but et la signification de la croissance économique et sur ses conséquences devient inévitable ou qu'une réglementation de certaines possibilités de la science, comme la procréation artificielle et la manipulation génétique, ne souffre plus de retard, bref que la situation politique, sociale et économique nous prescrit un engagement continu pour la dignité et les droits de l'homme, pour la justice sociale et la liberté de conscience.

Voilà donc un large éventail de thèmes qui se prêtent aux préoccupations d'une section des sciences morales et politiques. Certes, nous avons toujours discuté avec intérêt et sympathie les multiples contributions individuelles que nos membres ont consacrées à leur domaine de recherche personnel, et ces discussions se sont toujours révélées très fructueuses pour tous les participants. C'est une excellente occasion de sortir de sa coquille étroite et de s'initier à un domaine qui, tout en dépassant nos préoccupations individuelles du moment, n'en demeure pas moins plein d'attraits.

Mais, fidèle à notre mission de conseiller le gouvernement, nous avons toujours abordé des sujets généraux d'une haute actualité. Telles étaient les questions de l'avortement, du suicide, de la manipulation génétique, de l'insertion des étrangers dans la communauté nationale, de la liberté de la presse, de la place de l'éthique dans l'enseignement public, de la réforme de la Constitution. Actuellement, nous concentrons nos efforts sur les répercussions économiques, sociales et politiques qu'aura sur le Luxembourg le marché unique prévu à partir de 1992 et, plus généralement, sur les défis majeurs

que nous réservera l'avenir sur le plan économique, politique et social. Mais quel que soit le sujet, c'est dans un climat de sérénité, d'objectivité et de respect mutuel que nos membres pourront se consacrer, au-delà de toute contrainte idéologique, à leurs travaux individuels et collectifs.

Mais ne faudrait-il pas élargir davantage la coopération entre toutes les disciplines scientifiques, car, au fond, tous les problèmes évoqués concernent une large gamme de domaines de recherche? Et même, si de nos jours un seul homme ne saurait plus dominer l'ensemble des sciences de notre époque, la communauté des problèmes nous rappelle que tout cloisonnement demeure artificiel, que toute séparation reste mutilante et que la réflexion interdisciplinaire est devenue un devoir commun, surtout à notre époque où les spécialistes, à force de connaître tout sur un domaine de plus en plus restreint, ne remarquent même plus que leur propre science renvoie irrésistiblement, au-delà des limites de leur domaine proprement dit, à des problèmes fondamentaux qui concernent l'homme entier, la société, les valeurs, le sens de la vie et du comportement individuel et collectif. Certes, l'emprise des sciences ne cessera de s'accroître dans tous les domaines. Partout la science prend l'homme de vitesse et toutes les grandes décisions, que ce soit en politique, en économie et même en morale, doivent s'inspirer d'elle pour trancher des problèmes que nous autres n'avons ni suscités, ni prévus, ni tout-à-fait compris. Mais, justement à l'époque de la menace nucléaire, des expériences génétiques, de la militarisation de l'espace, de la destruction de notre milieu vital, de la misère du Tiers Monde et des économies dérégulées, aucune solution ne saurait être envisagée sans la collaboration étroite et confiante de toutes les disciplines avec le pouvoir politique auquel incombe, en dernière analyse, le devoir de décision. Voilà une réflexion de principe dont pourra s'inspirer l'orientation future de l'Institut Grand-Ducal.

Mais revenons brièvement au présent. Il est évident que nos institutions ne sauraient s'acquitter de leur mission sans l'appui et l'encouragement des instances officielles. A cet égard, je profite bien volontiers de l'occasion pour remercier chaleureusement Monsieur le Ministre des Affaires Culturelles et ses prédé-

cesseurs de l'intérêt qu'ils ont toujours témoigné pour nos travaux. Permettez-moi de relever, parmi les prédécesseurs, particulièrement M. Pierre Grégoire dont la clairvoyance, animée d'une égale passion pour les activités intellectuelles et artistiques, bref pour la culture, a appelé notre section à l'existence. Son grand âge l'empêche d'assister à notre séance de commémoration, mais qu'il soit sûr de la gratitude de tous nos membres. Il est évident que j'exprime aussi ma reconnaissance particulière à Monsieur le Ministre Robert Krieps et aux services compétents des Affaires Culturelles d'avoir prêté une oreille attentive à certains besoins pratiques de toutes les sections de l'Institut qui manquent de salles de réunion, de place pour abriter leur bibliothèque, de bureaux et de personnes compétentes pour assurer les travaux de secrétariat et de préparation de nos publications. Une solution globale est envisagée et étudiée. Ce serait la plus agréable des surprises, si, dans le cadre de la réorganisation des Instituts culturels, elle pourrait devenir une réalité. En tout cas, toutes les mesures destinées à améliorer notre situation actuelle méritent notre reconnaissance. En outre, je remercie vivement Monsieur Krieps de l'honneur qu'il nous fait de nous adresser la parole au cours de cette cérémonie.

Il est évident que j'adresse aussi mes vifs remerciements à toutes les personnalités de la vie politique et culturelle qui nous ont accordé leurs sympathie et leur appui, tout en m'excusant de ne pas en lire le long relevé des noms. Je remercie bien sûr les autres sections de l'Institut Grand-Ducal d'avoir prêté leur soutien à la naissance de notre groupe et de la collaboration qu'ils ne nous ont jamais refusée dans la suite.

Mais je ne voudrais pas non plus oublier nos propres membres, grâce à l'activité et au dévouement desquels une telle institution doit sa qualité, ses progrès et sa renommée. Malheureusement, malgré notre jeune âge, nous avons à déplorer la perte de trop de membres d'une grande valeur et de mérites substantiels:

Membres effectifs

MM.

Bernard DELVAUX

Freddy KONZ

Léon LIESCH

Roger MAUL

Jules PRUSSEN

Gérard THILL

Paul WEBER

Marcel WURTH

Jean-Pierre ZAHLEN

Membres d'honneur

MM.

Jérôme ANDERS

Joseph BECH

Pierre BIERMANN

Albert CALMES

Baron Louis de FREDERICQ

Charles-Léon HAMMES

Armand KAYSER

Alfred LOESCH

R.P. Jean-Pierre MULLER

Marcel RECKINGER

Eugène RODENBOURG

Lambert SCHAUS

Henri SOLUS

Paul WEBER

Albert WEHRER

Paul WILWERTZ

J'adresse d'abord à nos membres défunts un hommage de reconnaissance et de gratitude; on n'oubliera ni leur compétence, ni leurs mérites.

Il est évident que mes remerciements particulièrement chaleureux s'adressent à nos deux premiers présidents, M. Alphonse HUSS et M. Carlo HEMMER. Dotés de qualités précieuses qu'on trouve rarement réunies dans une même personne, à savoir, une profonde sagesse alliée à une large ouverture de l'esprit, à une inlassable curiosité et à une parfaite probité intellectuelle, de même qu'à une exceptionnelle compétence professionnelle, ils ont dirigé la section avec clairvoyance, dévouement, bon sens, voire avec une certaine transcendance qui force l'admiration et la reconnaissance de tous nos membres. Qu'ils soient assurés de notre gratitude. Un grand merci supplémentaire pour avoir accepté sans hésitation de figurer au conseil à l'occasion de ce XXe anniversaire. Il va sans dire que les remerciements s'adressent à tous les membres du

conseil d'administration dont le soutien désintéressé permet le fonctionnement de notre institution.

Enfin, j'exprime mes remerciements à nos membres dont la sève intellectuelle garantit la qualité des fruits produits par cette institution culturelle. Ils ont vraiment rivalisé d'esprit d'initiative, de bonne volonté voire d'enthousiasme, pour assurer à nos travaux et discussions niveau et qualité. Tout en m'excusant d'abuser souvent de leur temps précieux, je les félicite de leur élan et je les remercie de l'appui qu'ils ne cessent de m'accorder. Et je suis sûr qu'aucun de nos membres ne m'en voudra d'inclure dans mes remerciements notre infatigable secrétaire, Melle. Jeanny ZUANG, dont le dévouement et la compétence font marcher nos affaires, et cela même en l'absence d'une rémunération véritable.

Enfin, je remercie très chaleureusement nos jeunes artistes de la section d'art musical du LGE et leur méritant professeur Alain NITSCHKE de leur collaboration spontanée et bénévole à l'encadrement artistique de notre séance commémorative. Elèves d'une section à part entière de l'enseignement secondaire, ces filles et ces garçons, dotés d'un talent musical prononcé et d'un enthousiasme généreux, méritent également toutes nos félicitations.

En même temps je remercie notre confrère Charles RUPPERT et la Kredietbank de leur aide par laquelle, en mettant à notre disposition un piano, ils ont permis un encadrement musical de qualité.

Mais je voudrais terminer en exprimant l'espoir et la conviction que notre section restera, aussi à l'avenir, fidèle à sa mission et s'efforcera, dans les limites de ses moyens, à répondre aux attentes qu'on peut formuler à l'égard d'une telle institution.

Discours prononcé par M. Robert KRIEPS,

Ministre des Affaires Culturelles

Altesse Royale,

Permettez-moi de vous exprimer notre profonde satisfaction qu'une fois de plus vous ayez tenu à honorer un événement important de la vie culturelle nationale de votre haute présence.

Nous y trouvons un encouragement précieux.

Tous les membres de la Section des sciences morales et politiques de l'Institut Grand-Ducal, j'en suis sûr, vous savent gré que vous rendez hommage à leurs multiples travaux de recherche et de popularisation des sciences philosophiques, sociales, économiques, politiques et juridiques qu'ils ont réalisés pendant les vingt dernières années.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je n'ai pas à répéter ici, combien nous avons besoin, au Luxembourg, de nos sociétés savantes.

Je suis convaincu que notre avenir d'Etat souverain et indépendant dépendra de notre disponibilité d'atteindre le niveau le plus élevé des connaissances qui nous soit accessible.

Avec l'infrastructure restreinte que nous connaissons, les différentes sections de l'Institut Grand-Ducal sont un forum éminemment utile qui permet à nos meilleurs chercheurs et spécialistes les indispensables échanges d'idées et d'opinions. Les communications, rapports et débats de votre société sont devenus la base pour une multitude de mémoires et de publications plus approfondies.

Les sections de l'Institut Grand-Ducal n'ont pas seulement été un des moteurs de notre vie scientifique, elles ont également contribué à forger, dès 1868, ne l'oublions pas dans les discussions actuelles sur l'Europe, par leurs travaux scientifiques, par le trésor d'archives qu'ils ont rassemblé, par leurs publications et leurs efforts de vulgarisation des idées scientifiques, ce que nous appelons avec une fierté justifiée notre identité culturelle.

Altesse Royale,
Mesdames, Messieurs,

Les activités de tous nos instituts scientifiques, notre volonté de prendre des engagements encore plus substantiels dans ce domaine, notre désir de consolider les structures pour la recherche soulignent que notre pays est prêt à assumer son rôle de coopération scientifique et culturelle au niveau interrégional et international, rôle essentiel non inéluctable pour une terre de rencontre de langues, de cultures et d'idées comme l'est, par tradition, et par obligation le Luxembourg.

La Section des sciences morales et politiques la plus jeune de toutes a démontré le profond souci de prendre position dans les discussions sur les problèmes sociaux, moraux, économiques et juridiques qui se posent à notre société. Je cite à cet effet ses délibérations et publications sur la liberté de la presse, la procréation médicalement assistée, sur les télécommunications, sur l'insertion des étrangers dans la collectivité luxembourgeoise, sur la révision de la constitution. Elle a témoigné ainsi de l'attention avec laquelle elle suit les transformations sociales ou les problèmes que pose la science et la technique à la société ou à l'Etat.

Et la Section, par ses trois sous-sections, est bien équipée pour étudier toutes les relations entre l'éthique et la politique, pour examiner les dimensions sociales des décisions économiques, pour éclairer les aspects philosophiques du débat juridique, pour mettre en évidence les techniques que la science juridique met à disposition pour satisfaire aux uns et aux autres.

La Section a toujours sù livrer, dans ses publications, des informations utiles et des réflexions stimulantes servant de base à beaucoup de décisions politiques.

Tout comme les autres sections de l'Institut Grand-Ducal la Section des sciences morales et politiques n'est pas sans connaître des problèmes: problèmes de financement, je pense aux voeux souvent formulés d'accroître le potentiel des publications, et problème de locaux. A cette occasion je ne peux que répéter ce que j'avais dit lors du 50e anniversaire de la Section de linguistique, de folklore et de toponymie: "Mes services sont en train de préparer un projet cohérent d'affectation culturelle pour le vénérable monument historique national qu'est l'ancienne Abbaye Neumünster. Nous prévoyons d'y loger l'ensemble des sections regroupées dans l'Institut Grand-Ducal dans des conditions dignes et dans une ambiance favorable."

Altesse Royale,
Mesdames, Messieurs,

Autonomie pour chaque section, dialogue entre les sections, responsabilités accrues du ministère et des sections pour assurer la continuité et vigueur à la vie scientifique et culturelle du Luxembourg, telles doivent être les devises qui inspirent tous nos échanges de vue. Je prends aujourd'hui l'engagement solennel que l'autorité de tutelle si vous acceptez qu'il y en ait une, et le Gouvernement examineront dans un sens positif chaque proposition qui vise à renforcer la position de la Section des sciences morales et politiques en particulier et de l'Institut Grand-Ducal en général.

Altesse Royale,
Mesdames, Messieurs,

J'exprime, au nom du Gouvernement, mes plus sincères félicitations à tous les membres de la section des sciences morales et politiques de l'Institut Grand-Ducal pour l'impressionnante oeuvre accomplie. Et je souhaite pour les prochaines deux décennies le même succès pour les travaux de recherche, les publications, les efforts de popularisation des sciences et pour toutes autres missions culturelles qui attendent la Section.



Exposé du Prof. Jacques LESOURNE

Altesse Royale,
Monsieur l'Ambassadeur
Monsieur le Président du Gouvernement,
Monsieur le Ministre d'Etat honoraire,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat
Monsieur le Vice-Président de la Chambre des Députés,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'avoir été invité à participer à cette séance du 20ème anniversaire de la Section des sciences morales et politiques de l'Institut Grand-Ducal. Je vais parler d'un sujet qui nous concerne tous : les perspectives de l'économie européenne. Mais, même en limitant l'ambition à la dimension économique, il n'est pas simple de parler de l'Europe, car l'Europe est terre de complexité. Aussi vais-je être contraint dans cette réflexion de m'interroger d'abord sur les tendances lourdes de l'environnement international de l'économie européenne pour considérer ensuite les spécificités de cette économie et en tirer quelques conclusions à la fois sur le plan macro-économique et sur le plan micro-économique, tout en ne perdant pas de vue que deux horizons sont concernés, le moyen et le long terme. Mais, avant de commencer cet itinéraire, permettez-moi deux remarques brèves. La première rappelle que l'avenir est - nous le savons les uns et les autres - le résultat de la nécessité, du hasard et de la volonté : nécessité des tendances lourdes, hasard des événements fortuits, volonté des personnalités exceptionnelles, mais aussi des groupes sociaux de réaliser leurs projets et de les inscrire dans le futur.

La deuxième remarque préalable attire l'attention sur le phénomène, très important et peut-être mal évalué à l'époque, qu'a été l'inversion des taux de croissance au cours des années 70. De 1952 à 1972, la République Fédérale d'Allemagne et la France par exemple, ces deux pays qui représentent assez bien la situation du continent européen, ont eu des taux de croissance annuels moyens de 5,5 et de 5,3 %, tandis que les Etats-Unis avaient une croissance de 3,5 % et que le Japon, à cette même période, se situait aux alentours de 9,2 %. De 1974 à 1979, les taux se resserrent, puisque les Etats-Unis sont alors à 2,6 % alors que la Communauté Economique Européenne est passée à 2,4 et le Japon à 3,6. Et sur la période 80/85, la différence s'accroît : alors que les Etats-Unis ont un taux de croissance de 2 %, l'Europe Communautaire n'atteint que 1,1 %, mais le Japon 4,1 %. Il faut garder en mémoire ces quelques chiffres avant d'entrer dans le vif du sujet.

Quelles tendances lourdes vont très probablement marquer l'environnement international de l'Europe dans un avenir de deux décennies ?

L'un des premiers phénomènes est naturellement l'évolution de la situation démographique, avec le contraste entre la démographie européenne et l'ensemble de la démographie mondiale, une démographie marquée en particulier pour nous Européens, par la croissance de la population de deux régions proches : les zones sud et est de la Méditerranée et l'ensemble des pays au sud du Sahara. Les démographes nous disent qu'aux alentours de 2025 par exemple, la Communauté à 12 pourrait voir passer sa population de 322 millions en 1985 à 306 en 2025 en l'absence d'immigration importante, tandis que l'Afrique du Nord, de Marrakech au Caire, verrait sa population augmenter de 123 à 260 millions d'habitants. Ces tendances divergentes ont une signification très grande, puisque le vieillissement de la population et le déclin de la population active en Europe (déclin qui s'est déjà amorcé en Allemagne fédérale) contrasteront avec la vigueur démographique dans d'autres zones mondiales. D'où des effets profonds sur l'évolution économique. Très probablement on ne peut exclure une immigration importante, même si le flux d'immigrations ne peut guère être prévu, puisqu'il dépend à la fois des situations existant dans les pays émetteurs et dans les pays récepteurs. Les zones dont j'ai parlé se caractérisent en particulier par des différences de revenu importantes par rapport à l'Europe et par des risques politiques susceptibles d'amener un flot important de réfugiés à travers la Méditerranée.

Le deuxième phénomène très important de notre environnement est le fait que nous soyons entrés - et pour longtemps - dans un monde économiquement multipolaire, contrairement aux décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale au cours desquelles les Etats-Unis ont joué un rôle régulateur sur l'ensemble du monde à économie de marché. Le monde multipolaire actuel, avec une Communauté Européenne inachevée, avec le Japon et les Etats-Unis (plus généralement l'Amérique du Nord) est marqué par le fait qu'aucun gouvernement ne peut totalement définir les règles du jeu et que la concurrence mondiale se développe entre les grandes multinationales venant de ces différentes zones, les trois régions contribuant simultanément au progrès scientifique.

Mais la multipolarité va de pair avec la croissance de l'interdépendance entre les économies ou, si l'on préfère, avec la mondialisation des activités économiques. Je ne citerai qu'un fait bien connu : depuis 1950, sur toutes les périodes passées, les échanges de produits manufacturés ont cru d'année en année à un taux beaucoup plus rapide que la production. Ainsi, en 1984, à un taux de croissance de la production des produits manufacturés de 7,5 %

correspond un taux de croissance des échanges de 12 % tandis qu'en 1985, les chiffres correspondants sont de 3,5 et 5 %. Naturellement, cette mondialisation présente la particularité d'être très différente selon les secteurs. Les événements d'octobre ont bien montré qu'elle est déjà très avancée en ce qui concerne les marchés financiers. Il en est de même pour certains secteurs industriels, mais si, au contraire, nous considérons les équipements de télécommunications, nous constaterons que les marchés nationaux sont encore extrêmement cloisonnés, du moins entre pays industrialisés. On peut naturellement s'interroger sur la permanence de cette interdépendance dans le futur et sur le risque d'un retour en arrière. L'avenir dépendra en particulier du niveau des taux de change. Je me rappelle, en 1984, à l'époque d'un dollar très élevé, l'étonnement avec lequel j'entendais des chefs d'entreprise américains parler de la reconquête du marché intérieur, de la nécessité de filières de production, de la destruction du tissu productif par les importations, en des termes presque identiques à ceux qu'utilisaient les fonctionnaires du gouvernement socialiste français en 1981. Et pourtant, on ne peut pas dire que c'étaient des personnes qui avaient le même passé intellectuel ! Néanmoins, en dépit des possibilités de protectionnisme, je crois que les tendances à l'interdépendance se maintiendront, en particulier à cause de la diffusion de l'information et de la nature même des technologies émergentes.

Le quatrième phénomène qui marquera l'environnement européen est peut-être moins reconnu en tant que phénomène général. Il s'agit du développement du tiers-monde, développement dans la diversité, mais développement quand même. Que l'on prenne les espérances de vie à la naissance, qui ont doublé en Inde en moins de 50 ans, ou les taux d'alphabétisation de la population ou ceux de la croissance de la production industrielle, tous ces indicateurs montrent que, globalement, le tiers-monde est dans un formidable courant de développement. Je rappelle simplement que, sur la période 1973/1980, le taux de croissance de la production industrielle des pays en voie de développement est de 5,6 % par an contre 2,1 % pour les pays développés et que, de 1980 à 1985, en dépit de la crise de l'endettement et de son impact sur le tiers-monde, il demeure de 4,6 % contre 1 % pour les pays développés. Naturellement, ce phénomène a ses ombres et ses lumières, parce qu'il est très différent selon les pays et selon les zones. Nous savons à quel point certaines zones en Amérique latine et surtout en Asie de l'Est sont en développement industriel rapide, mais nous oublions peut-être qu'en dehors des pays auxquels nous pensons, parce qu'ils sont déjà présents dans la concurrence industrielle mondiale, des pays tels que l'Inde ou la Chine, qui sont les grands pays continents du monde de demain, ont également connu des taux de croissance non négligeables de leur revenu par tête. Plus incertain est le devenir de l'ensemble de la zone de l'Afrique du Nord et de l'Asie occidentale, une zone particulièrement fragile sur le plan géopolitique, même si les revenus y sont importants. Reste le problème de l'Afrique au sud du Sahara, qui est le problème le plus préoccupant, puisque c'est la seule zone mondiale où, sur 25 ans, la production agricole par tête a décru.

Enfin, dernier élément de l'environnement européen : les transformations de la technologie. Non que le progrès technique soit maintenant plus rapide que dans les années 60. La grande différence de l'ère qui s'annonce et des années 60 me paraît être la suivante : alors que le progrès technique des années 60 a été souvent marqué par des progrès réguliers et marginaux propres à chaque secteur et qui concernaient en particulier la taille des équipements industriels et la baisse des consommations spécifiques, le progrès technique des années 80, sous l'impact des technologies de l'information et de tout ce qui y est lié, se traduit par l'apparition d'un nouveau paradigme caractérisant les relations entre la technologie, l'économie et la société.

C'est à partir de ces cinq tendances qu'il faut, je crois, nous représenter l'environnement futur de l'économie communautaire. Vous pouvez être surpris que j'aie évoqué les Etats-Unis et le Japon, que j'aie évoqué l'ensemble du tiers-monde mais que je n'aie rien dit de cette partie si proche de nous géographiquement, parfois culturellement qu'est l'Europe de l'Est et l'Union Soviétique. La raison ? Le secrétaire général du parti communiste de l'Union Soviétique est engagé dans une tentative de réforme dont il est difficile de mesurer la profondeur et surtout les chances de succès, parce que, même si elle est soutenue par les ingénieurs, les cadres et les scientifiques, elle se heurte à des attitudes très solidement et très profondément ancrées dans la société soviétique.

2

Quelles sont, en parallèle avec cet environnement, les spécificités de l'Europe, de l'économie européenne ? Je ne reviendrai naturellement pas sur la démographie dont j'ai déjà parlé.

La première des autres spécificités importantes est que l'Europe se distingue par rapport aux autres grandes zones développées, par ses modes de régulation sociale. Des modes de régulation sociale issus d'une évolution historique commune des pays européens qui ont tous été profondément marqués et transformés par la révolution industrielle. Partie de l'Angleterre géorgienne vers 1750, l'industrialisation a modifié de fond en comble des sociétés agricoles et rurales, a engendré la montée du prolétariat et donné naissance aux mouvements socialistes. Les pays de l'Europe entre les deux guerres sont des pays déchirés contre eux-mêmes. La réussite des générations d'après-guerre a été de retrouver, par une combinaison du marché, de l'Etat-protecteur et de la négociation entre groupes sociaux organisés, leur cohésion sociale avec la cicatrisation de cette déchirure historique. De cette façon, l'Europe a engendré peut-être des sociétés plus équilibrées que d'autres, mais en même temps des sociétés plus rigides au sein desquelles les évolutions sont lentes et les oppositions à certaines modifications sensiblement tenaces. J'en prendrai un seul exemple : le défi que pose à tous nos pays européens l'évolution de l'Etat-protecteur et la fixation du niveau, de l'assiette de perception et de la répartition des prélèvements obligatoires entre la retraite, la santé, la natalité et le chômage.

Le deuxième phénomène, spécifiquement européen, c'est la forme particulière du chômage qui frappe nos pays. Contrairement à la situation aux Etats-Unis et au Japon, le chômage européen n'est pas seulement un chômage de croissance lente, il est aussi ce que les économistes appellent un chômage classique dû au fait qu'une partie des Européens ont actuellement, sur le marché du travail, un coût de travail supérieur à leur productivité marginale pour les entreprises. Coexistent donc sur le marché du travail européen des populations protégées et des populations marginalisées. Alors qu'en 1985, le taux de chômage américain était de 7,4 % de la population active et celui de la RFA de 8,5 %, le pourcentage des chômeurs de plus d'un an, était de 12 % aux Etats-Unis et de 32 % en RFA, taux qui était pourtant l'un des chiffres les plus faibles de la Communauté pour le chômage de longue durée. De la même manière et pour les mêmes raisons, on s'aperçoit que, dans les pays de la Communauté, le chômage des jeunes est plus important que celui des adultes, ce qui, pour la préparation de l'avenir, ne peut être que très préoccupant.

Un troisième trait caractéristique des économies européennes, est ce que j'appellerai l'incertitude sur l'espace d'assurance. On peut demander à un Japonais ou à un Américain quel est l'espace des personnes qui auront certainement leur avenir lié au sien. Il répondra tout naturellement : l'ensemble des Américains ou l'ensemble des Japonais. Pour nous, membres de la Communauté, la réponse est moins sûre et elle n'est pas exactement la même pour chacun d'entre nous. Voilà pourquoi certains arbitrages concernant des localisations d'activités industrielles ou le développement d'une région plutôt que d'une autre ne sont pas faits ou ne peuvent pas être effectivement faits (en dépit de la croissance des solidarités entre les pays de la Communauté). Nous ne vivons pas dans un espace uniforme et nous en sommes même relativement loin.

Quatrièmement, mais il est inutile de développer ce point tant il est évident, nous vivons dans un système de réglementation et de gouvernement à deux étages, ce qui entraîne, sur un certain nombre de problèmes, des difficultés relativement spécifiques, en particulier en matière de droit. Que l'on pense à la double réglementation en matière d'environnement, de transport routier, etc...

Enfin, de façon plus subtile, derrière les apparences, les modes de fonctionnement même de nos économies nationales sont encore très différents. Je n'en prendrai que deux exemples : le premier concerne le fonctionnement du capitalisme. Prenez trois pays, la France, l'Allemagne Fédérale et le Royaume-Uni. Vous verrez que le fonctionnement du capitalisme des grandes affaires y diffère. En Allemagne, les décisions sont très souvent prises par une sorte de consultation entre les dirigeants des grandes entreprises. Quiconque voudrait acheter en Allemagne une société, alors que la collectivité des dirigeants des grandes affaires penserait que cette acquisition n'est pas bonne pour l'économie allemande, aura bien peu

de chances de réussir. En France, il serait très facile de trouver des alliés, parce que de nombreux groupes industriels et financiers seront prêts à tenter une opération de ce genre sachant bien que, si l'intérêt national est en jeu, l'Etat en fin de compte prendra une décision. Enfin, au Royaume-Uni, à cause des liens très étroits avec la communauté anglo-saxonne, des formes de capitalisme plus libérales peuvent être observées.

J'évoquerai aussi le problème de la sélection des élites. Inutile de souligner qu'en économie leur rôle est considérable. Or, nous n'avons pas les mêmes méthodes de sélection des élites dans tous les pays européens : en France, la croyance à l'homme brillant, ancien haut fonctionnaire est profondément ancrée dans les traditions. Aussi, peut-on comprendre que les gouvernements nomment les dirigeants des entreprises nationales comme des préfets, alors qu'en Allemagne Fédérale, les grandes affaires dégagent progressivement leur technostructure à partir d'un mélange de réussite et de formation. Entre la Grande-Bretagne des financiers et des comptables, et la France, où ce sont plutôt les ingénieurs qui forment les dirigeants de nombreuses affaires industrielles, nous mesurons le jeu et le poids de ces réalités sociales. Voilà ce que je voulais dire très brièvement des similitudes et des différences entre les économies européennes.

J'en arrive maintenant aux conséquences de l'environnement international et des spécificités européennes sur l'évolution globale de nos économies, tant au niveau macroéconomique qu'à l'échelle microéconomique.

3

Au point de vue macroéconomique, le premier point très important est évidemment le fait qu'à l'échelle mondiale plus aucun gouvernement n'a la maîtrise complète de sa politique macroéconomique. C'est vrai pour les gouvernements européens. Par exemple, le gouvernement socialiste français l'a reconnu en mars 1983 en acceptant d'inverser sa politique macroéconomique pour que la France reste dans le système monétaire européen. Et même le Président Reagan, après le crack boursier d'octobre 1987, a été dans une certaine mesure contraint, peut-être d'une manière insuffisante, de signer avec le Congrès un accord sur un programme de réduction du déficit budgétaire.

Un deuxième point essentiel est que nous sommes entrés pour longtemps dans une ère d'ingouvernabilité de l'économie mondiale. A cet égard, 1970 apparaît comme une année charnière. A la croissance relativement régulière des années 1960 succède alors une série de perturbations profondes, chaque perturbation n'étant maîtrisée par les gouvernements ou les marchés qu'après avoir engendré une autre perturbation dans le même domaine ou dans un autre domaine. Ainsi, en ce qui

concerne l'énergie, les deux chocs pétroliers ont engendré le contrechoc de 1985/1986. Mais 1986, c'est l'année où l'on a installé le plus de centrales nucléaires au monde, ce qui montre bien que, pour une bonne part, ces centrales ont été décidées peu de temps après le premier choc pétrolier. Il a fallu, en gros, de 1974 à 1986, une douzaine d'années au système économique mondial pour réagir et pour engendrer le contre-choc. De la même manière, le second choc pétrolier a déclenché pour une bonne part la crise de l'endettement du tiers monde déjà amorcée par le premier. Mais le second choc pétrolier, par ses conséquences inflationnistes aux Etats-Unis, a entraîné le retournement de la politique monétaire américaine du début des années 80, et ce retournement associé à une politique budgétaire pour une bonne part commandée par des problèmes de sécurité nationale, a provoqué la montée extrêmement forte du dollar au début des années 80, jusqu'à un niveau n'ayant plus rien à voir avec une valeur d'équilibre. D'où le développement des tendances protectionnistes des Etats-Unis, d'où l'accroissement du déficit de la balance des paiements américaine, déficit qui a finalement été l'une des causes du retournement de l'attitude du marché de 1985 et de la chute du dollar. Ceci montre bien que la régulation du marché supposerait certaines formes de collaboration entre les gouvernements, collaboration d'autant plus difficile que, malgré l'intensité de l'interdépendance, nous sommes dans une situation de multipolarité. Compte tenu de ces conditions géopolitiques, les gouvernements des pays démocratiques auront donc beaucoup de mal à mettre sur pied la collaboration que nécessiterait l'état de l'économie mondiale et l'intensité de l'interdépendance. Aussi, peut-on être sceptique sur la possibilité de voir se construire réellement dans les deux prochaines décennies un système monétaire international où les fluctuations des taux de change entre les grandes monnaies seraient nettement plus étroites. D'où pour l'économie européenne le défi de l'élaboration d'une véritable politique macro-économique communautaire. Les années 1980 ont vu l'alignement progressif des politiques des pays de la Communauté sur la politique macro-économique de la République Fédérale d'Allemagne. Au cours de cette période, l'existence de l'Ecu a permis notamment de casser un certain nombre d'anticipations inflationnistes et de freiner la hausse des salaires dans un certain nombre de pays de la Communauté.

Mais la question se pose maintenant de définir une politique macro-économique permettant d'exploiter toutes les possibilités de croissance de la Communauté européenne et de protéger l'Europe des conséquences d'une récession nord-américaine.

Lorsque l'on passe de la macro à la micro-économie, les interrogations se modifient et la question essentielle porte sur la qualité du tissu productif européen, ce tissu soumis à la fois aux pressions de l'extérieur et aux rigidités internes. Quelques faits sont à cet égard bien établis.

Considérons en premier lieu la technologie. Quand on examine la situation de l'Europe de ce point de vue, on constate que la position de la Communauté est satisfaisante en recherche fondamentale ; mais qu'en revanche, elle est sensiblement moins bonne en ce qui concerne la recherche appliquée débouchant effectivement sur des innovations industrielles. De même, la balance des échanges de produits de haute technologie de l'Europe s'est détériorée sur la période de 1975/1983. Ainsi, le solde négatif à l'égard des pays de l'OCDE est passé de trois milliards de dollars à une dizaine de milliards de dollars au cours de cette période, alors que pour la même date, le solde positif du Japon a cru de 1 à 8,6 milliards de dollars. Cela ne veut pas dire que le paysage soit uniformément gris. Il reste des points forts, par exemple en chimie, en pharmacie, en télécommunications. Mais les points faibles sont sensibles dans tout le domaine électronique et notamment pour les composants.

Deuxièmement, l'Europe dispose désormais de structures productives nettement moins favorables que celles de ses grands concurrents. Elle remporte souvent ses meilleurs résultats dans des secteurs industriels de pleine maturité où les perspectives sont faibles. Seule exception, la chimie, où la position européenne semble extrêmement solide. En revanche, dans des domaines aussi importants que les domaines électriques et électroniques ou que le domaine des produits culturels, la structure des industries européennes est beaucoup moins favorable que celle du Japon ou des Etats-Unis.

En particulier, quand on observe les excédents européens de produits industriels, on constate qu'une partie importante de ces excédents provient des zones d'Afrique et du Moyen-Orient, alors que les excédents d'un pays comme le Japon sont faits essentiellement sur les marchés des pays industriels.

Il est probable que cette situation défavorable résulte des structures sociales européennes qui ont freiné les adaptations. Elle provient aussi de ce que la construction inachevée de la Communauté donne à nos activités productives une structure qui n'est plus la simple juxtaposition de structure nationales cohérentes sans être encore véritablement intégrée à l'échelle communautaire.

L'examen des structures productives japonaises montre qu'un petit nombre de secteurs étroitement liés expliquent les deux tiers du surplus d'exportations tandis que dans le cas des économies française, britannique, italienne ou même allemande, on constate une beaucoup plus grande dispersion des surplus.

Par ailleurs, l'évolution des structures européennes se fait à un moment où la mondialisation se superpose à l'européanisation. Ainsi, lorsque l'on parle de 1992 aux présidents des grands groupes industriels

européens, leur réponse est invariablement la même : 1992, c'est pour nous un phénomène second, parce que la concurrence est avant tout mondiale. Le seul intérêt du grand marché est de renforcer notre base intérieure par rapport à la concurrence des groupes américains ou japonais. Il faut considérer des entreprises plus petites pour que 1992 devienne un enjeu tout-à-fait essentiel.

Enfin, pour terminer ces trop brèves considérations micro-économiques, il ne faut pas oublier le rôle crucial des services dans l'économie de demain, ces services qui offrent une gamme très étendue de produits extraordinairement divers. L'Europe connaît à cet égard des succès et des problèmes. Elle a des problèmes d'abord parce que les rigidités sociales compromettent la création de toute une série de services, en particulier de services aux ménages, qui ne sont pas rentables dans la perspective des économies de marché européennes alors que certains de ces services se sont beaucoup développés aux Etats-Unis et sont extrêmement présents au Japon. En revanche, la position de l'Europe est honorable pour les services financiers. Les banques européennes occupent une place significative sur le marché mondial, la place de Londres constitue un pôle de rayonnement international, et le grand marché unique devrait renforcer la compétitivité des établissements financiers européens.

Ainsi, le diagnostic micro-économique de l'Europe est-il fait d'ombres et de lumières.

5

Dans ces conditions, quels sont les problèmes que l'Europe doit résoudre à court, à moyen et à long terme ? Considérons d'abord la dynamique de court terme, celle qui constitue la dynamique courante des activités économiques et qui reste, quoi qu'on en dise, commandée par les politiques monétaires, par les politiques budgétaires. Là, le grand problème mondial reste le déficit de la balance de paiements américaine et le refinancement de la dette du tiers monde. D'où pour l'Europe, le problème de la recherche d'une politique macro-économique permettant une croissance de la communauté aussi soutenue que possible.

A moyen terme, les préoccupations essentielles concernent la constitution du grand marché intérieur, la réforme de l'Etat protecteur et l'adaptation des structures productives.

Enfin, à long terme, les problèmes essentiels sont de nature démographique, éducative et culturelle. A cet égard, l'Europe ferait bien de ne pas commettre de péché d'orgueil, parce que l'une des questions majeures des sociétés européennes consiste à faire évoluer leur système éducatif et à faciliter l'interpénétration de leurs cultures. Il ne suffit pas que les pays

membres de la Communauté européenne partagent les mêmes valeurs ni que les comportements de consommation deviennent de plus en plus homogènes, pour que l'Europe devienne un pôle vigoureux. Il faut aussi une symbolique commune, seul support solide pour un grand marché intérieur ou pour une politique commune de sécurité.

Au total, le diagnostic global n'est pas extrêmement favorable à l'Europe. Les points noirs demeurent nombreux, mais un pessimisme exagéré traduirait mal une très subtile réalité. Par ailleurs, l'Europe a connu dans les dernières années, beaucoup de transformations importantes sous l'influence de trois groupes d'acteurs : les gouvernements, les multinationales et la Cour de Justice.

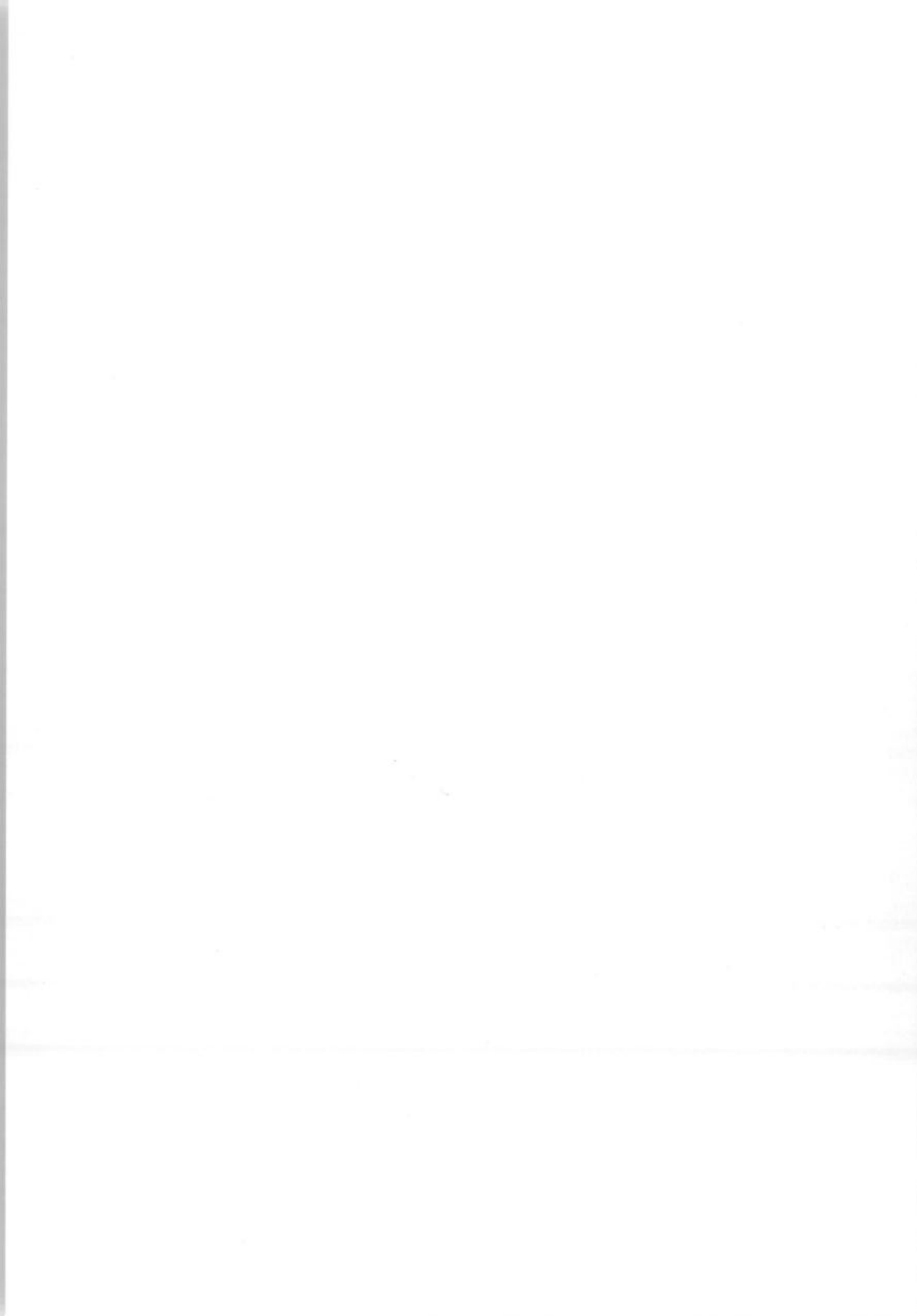
Les gouvernements sont devenus trop faibles pour résoudre les grands problèmes. Aussi, petit à petit, en dépit des pressions intérieures, se voient-ils contraints par les réalités extérieures d'améliorer leur coopération. Une amélioration qui prendra du temps, car elle suppose, entre autres, une convergence dans l'interprétation des phénomènes économiques.

Deuxième acteur : les grandes multinationales avec leurs constellations de sous-traitants, engagées dans la concurrence et la coopération sur un marché mondial qui, dans de nombreux secteurs, sera dominé demain par un nombre d'entreprises compris entre une demie douzaine et une vingtaine. Ces entreprises contribuent puissamment à la construction effective d'un marché européen plus homogène.

Enfin, troisième acteur, la Cour de Justice : l'acte unique et les directives qui en résultent garantiront un marché de droit. Aussi, à cet égard, on ne rendra jamais assez hommage à la Cour de Justice qui siège dans cette ville et qui constitue l'une des institutions essentielles de la construction européenne. Son rôle sera encore plus grand demain quand la réglementation européenne sera plus abondante.

Alors, pessimisme ou optimisme ? Les pessimistes sont fort utiles, ils nous obligent à considérer la situation sans préjugé. Or, nous savons qu'il n'y a pas d'autre péché mortel en économie que l'orgueil. Cet orgueil, qui nous a fait sous-estimer la force croissante de nos concurrents et qui nous a suggéré, à une certaine période, que les japonais ne pouvaient faire que des produits de mauvaise qualité ! Cet orgueil qui nous fait dire maintenant, face à la technologie des pays du sud-est asiatique, que ces pays ne sont pas capables de créer ! Le même orgueil affirme que la valeur des ressources humaines de l'Europe, avec ses siècles de culture, est incomparablement supérieure à celle d'autres grandes zones de la terre. Si nous commettons ce péché d'orgueil, alors véritablement le destin économique de la communauté sera sombre. Mais si le pessimisme incite à l'action, je crois que rien n'est perdu, même si la place de l'Europe sera plus modeste dans l'économie mondiale de demain.





Publications

Prix

- Publications de la Section - Volume Ier (1970) 175,- F
Présentation par le président Alphonse HUSS
Séance académique au studio de RTL
G. ALS: Les fondements juridiques de la statistique luxembourgeoise
MUHLEN: Possibilités et limites d'une politique de revenus au G.D. de Luxembourg
E. MUHLEN: L'Union douanière dans la théorie économique
P. PESCATORE: La protection des droits de l'homme dans l'intégration européenne
A. BONN: Considérations sur la fonction législative du Conseil d'Etat
J. PRUSSEN: Fatalisme et Logique
Textes organiques de l'Institut Grand-Ducal
Tableau des Membres
- Publications de la Section - Volume II (1973) 250,- F
Avant-Propos du Conseil d'Administration
Jos. KAUFFMAN: Les données actuelles de la politique fiscale du Grand-Duché
R. SCHAACK: Réflexions sur la Politique sociale
La libéralisation de l'avortement:
- Introduction du président
- communications de MM. André HEIDERSCHIED
Léon LIESCH
Jules PRUSSEN
P. PUNDEL
- interventions de MM. P. WEBER
E. ARENDT
A. HEIDERSCHIED
E. MUHLEN
L. LIESCH
- note de réflexion de M. P. PESCATORE
J. STOFFELS: La régulation de la population et le problème démographique
A. ELVINGER: L'obligation convertible et l'emprunt subordonné
E. ARENDT: Origine et portée de l'art. 23, alinéa 4 de la Constitution
Ch. CALMES: Le fondement historique de l'art. 23, alinéa 4 de la Constitution
Nécrologues - Tableau des membres
- Publications de la Section - Volume III (1979) 600,- F
Préface du Conseil d'Administration
G. ALS: L'évolution économique et le problème du chômage intellectuel
J. P. HARPES: A l'occasion de la commémoration du 250e anniversaire de la naissance d'Immanuel Kant
G. ALS: Lambert-Adolphe Quételet (1796-1874) savant universel et père de la statistique moderne

Le suicide:

- Paroles introductives du Président Alphonse HUSS
- Edm. WAGNER: Le Suicide - Recherche d'une définition
Aspects philosophiques et moraux
- Dr. Georges MULLER: Suicide et tentatives de suicide
- Fred KONZ: Le suicide dans le droit et la pratique
des assurances
- G. ALS: Le suicide au Luxembourg

Carlo HEMMER: Economie et Ecologie

Jules STOFFELS: L'économie énergétique et l'intégration
européenne

G. ALS: Adam Smith, père de l'économie politique

J.P. HARPE: Adam Smith Philosophe: Sympathie et Ethique

N. von KUNITZKI: L'indexation des revenus: système généralisé
ou mesure d'urgence?

G. GOEDERT: Nietzsche son aspiration à un idéal surhumain

Conférence publique Dr. Aurelio PECCEI: Quels horizons pour
l'humanité? ou bien: Les alternatives du futur
selon le Club de Rome

Nécrologe de M. Jules Prussen

Tableau des Membres

**

**

- A. HEIDERSCHIED: Particularités de la presse luxembourgeoise 50,- F
(1980)
- A. RIES: Mutations des relations économiques du Luxembourg
avec l'Allemagne - Le Zollverein à rebours 50,- F
- Edmond WAGNER: Théories biologiques et théories cognitives 50,- F
(1980)
- Jean-Paul HARPE: Wittgenstein - Philosophie et langage (1980) 50,- F
- Prof. Dr. Pierre BIERMANN: Nagakal: Schlangenstab und Schlangenzauber
im antiken Vorderen Orient (1981) 100,- F
- André ELVINGER: Evolution et tendances actuelles du droit de la
concurrence (1981) 100,- F
- Numa WAGNER: L'évolution du droit de la responsabilité civile
(1981) 100,- F
- Les étrangers et leur insertion à la collectivité luxembourgeoise 300,- F
(1981)
- N. von KUNITZKI: Les étrangers et leur insertion au
corps social luxembourgeois
 - G. ALS: Les étrangers au Luxembourg
 - Adrien RIES: Les étrangers dans l'agriculture
luxembourgeoise
 - Jean OLINGER: Le statut fiscal des étrangers
 - Charles RUPPERT: Les principes de base et les amplifica-
tions financières de la sécurité sociale des
travailleurs migrants
 - Georges WIRTGEN: Les performances scolaires des élèves
étrangers et luxembourgeois à la fin de l'enseigne-
ment primaire et au début de l'enseignement
postprimaire
 - Intervention de M.J.P. ZAHLEN
 - Conclusions du président, M. Carlo HEMMER

Henri BATIFFOL: La jurisprudence, source de droit (1982)	150,- f
Paul KREMER: La conception du langage de la Renaissance à l'époque contemporaine d'après M.Foucault Die Gestalten des Selbstbewusstseins in der Phänomenologie des Geistes (1982)	200,- F
<u>Presse écrite et télécommunications</u> (1983)	500,- F
- Introduction du président Carlo HEMMER	
- André HEIDERSCHIED: L'imprimerie, la presse et l'électronique	
- Jacques NEUEN: L'évolution de la radiodiffusion au Grand-Duché de Luxembourg	
- Adrien RIES: L'économie de la presse écrite au Grand-Duché de Luxembourg	
Alphonse HUSS: Louis Marchand, Ecrivain luxembourgeois polyvalent (1983)	150,- F
Jules STOFFELS: La mutation nécessaire des petites et moyennes entreprises luxembourgeoises (1984)	120,- F
Edmond WAGNER: La théorie évolutionniste de la connaissance (1984)	150,- F
Edmond WAGNER: Le roseau pensant dans l'univers en évolution (1984)	150,- F
Paul KREMER: Hegels Kritik der moralischen Weltanschauung (1984)...	150,- F
<u>L'organisation de la liberté de la presse dans la loi luxembourgeoise</u> (1985)	250,- F
- Introduction du président Edmond WAGNER	
- Alex BONN: L'ab de la liberté de la presse	
- André HEIDERSCHIED: Considérations historiques sur la loi actuelle	
- Carlo HEMMER: La notion de la liberté de la presse	
- Alphonse HUSS: Observations particulières sur la chronique	
- Norbert von KUNITZKI: L'organisation de la liberté de la presse dans la loi luxembourgeoise	
- Léon LIESCH: La liberté d'expression dans une société démocratique et les droits de l'homme	
- Armand MERGEN: Les aspects criminologiques du problème	
- Adrien RIES: Case-Study: Un journaliste a-t-il le droit d'inventer des nouvelles?	
- Roger THIRY: L'abus de la liberté de la presse	
Ernest ARENDT: Le clair-obscur de l'article 50 de notre Constitution (1985)	120,- F
Paul KREMER: Das gute Gewissen und das Böse (1985)	150,- F
Jean-Paul HARPES: La méthode dialectique de Marx à l'époque de la genèse du "Capital" (1986)	150,- F
Hubert HAUSEMER: La philosophie personaliste de Karel Wojtyła... (1985)	150,- F
Jules PRUSSEN: Essais et Conférences - volume Ier - (1985)	520,- F
Jules PRUSSEN: Apologie du Solipsisme - volume II - (1986)	600,- F
Jules STOFFELS: Renforcer la Sécurité de l'Approvisionnement Énergétique de l'Europe Occidentale par le Déve- loppement de la Coopération Est-Ouest (1986)	160,- F

Adrien RIES: L'agriculture luxembourgeoise à l'orée du XXIE siècle (1986)	120,- F
Edmond WAGNER: Science et responsabilité - La fertilisation in vitro et le transfert embryonnaire. La manipula- tion génétique. L'expérimentation pratiquée sur l'homme (1987)	150,- F
Enseignement public et Education morale	150,- F
Contributions de: Colette Flesch, Edmond Wagner, Paul Weber, Louis Vax, Paul Kremer, J.-Cl.Schneider, Jules Stoffels, Roger Thiry, Hubert Hausemer (1987)	
Georges ALS: Essais sur quelques grands économistes..... (1987)	400,- F
Paul KREMER : Adieu René!	
Jean-Paul HARPES: Et Pourtant..... (1987)	100.- F
Adrien RIES: J'ai prié pour vous à Compostelle (1988).....	60,- F
Réflexions sur la réforme de la Constitution.... (1988)	200,- F
Contributions de: Ernest Arendt, Alex Bonn, André Elvinger, Carlo Henner, Alphonse Huss, Joseph Kauffman, Adrien Ries, Roger Thiry, Jean Waline, Albert Weitzel	

100
100
100
100

